

## Présentation

LYNXLEX est une base de données juridiques en ligne, consacrée au droit international privé de l'Union européenne et, plus précisément, aux textes relevant de la coopération judiciaire en matière civile.

En plus d'offrir de naviguer rapidement au sein des textes européens, Lynxlex en complète les dispositions par la jurisprudence de la Cour de justice et propose une sélection de la jurisprudence française pertinente, à chaque fois sous forme d'extraits, d'une part, et avec accès intégral, d'autre part, grâce à des liens hypertextes (en anglais : *hyperlinks*). D'où son nom : **links**, pour le procédé technologique, ou **lynx**, pour l'acuité et l'agilité, et **lex**, l'un des noms les plus européens de l'accès au droit.

Laissant l'universitaire et le praticien libres de leur réflexion, Lynxlex leur procure une recherche enrichie, offrant nombre d'autres informations, telles que des indications bibliographiques (sur les textes et, parfois, sur les décisions), les éventuels projets de révision, les rapports explicatifs susceptibles de servir à l'interprétation des règlements, ainsi qu'un **Tableau panoramique** mettant en perspective la Convention de Bruxelles, les Règlements Bruxelles I et Bruxelles I bis et les Conventions de Lugano.

A terme, Lynxlex développera une interface en langue anglaise.

Lynxlex est un projet soutenu par l'Université Panthéon-Assas (Paris II), à travers le Centre de recherche de droit international privé et du commerce international.

*Marie-Elodie Ancel, Agrégée des Facultés de droit, Co-fondatrice et Directrice scientifique de Lynxlex*

Imprimé depuis Lynxlex.com

---

**URL source:** <https://www.lynxlex.com/fr/text/3193>